LA CHEVALLERAIS

Janvier 2020

ÉDITO

Après 25 années de mandat d'élue une page se tourne, une belle expérience que je souhaite à tous ceux qui veulent s'investir pour leur commune. Un Maire ce n'est pas une personne seule, mais une équipe qui oeuvre pour la collectivité et comme disait John Fitzgerald Kennedy « *Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays.* "

Une commune c'est avant tous ses écoles, ses associations qui œuvrent auprès des habitants, comme on dit parfois « *des petites mains qui tissent, tricotent et brodent* » pour donner à tous les habitants de quoi nourrir le lien social et le bien vivre ensemble. Parfois la route est parsemée d'embûches, mais nous trouvons tous à nos niveaux un moyen d'y remédier,

Les enfants sont les premiers à nous faire prendre conscience que nous devons montrer l'exemple de l'unité, du compromis et aussi du devoir,

Alors je ne doute pas que la suite, pour la commune de la Chevallerais, sera aussi belle et riche que les 25 années que je viens de passer.

Bonne chance à vous tous.

LA CHEVALLERAIS

SÉANCE DU 22 NOV. 2019

Absents excusés : MM Céline SALMON (donne procuration à Aurélien DOUCHIN), Nathalie LANGLAIS (donne procuration à Fabrice BLANDIN), Jean-Luc BALLU (donne procuration à Jean- Louis LEBEAU)

TARIFS AU 1er JANVIER 2020

Le Conseil Municipal revalorise les tarifs des locations de salles, des photocopies des concessions au cimetière applicables au 1er janvier 2020.

MARCHÉ DE BRANCHEMENTS INDIVIDUELS ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal retient l'offre de la société ABR de Montreuil Le Gast pour une période d'un an renouvelable.

DISSOLUTION DE L'ASL DU HAMEAU DE LA NOUETTE, DON A LA COLLECTIVITÉ

L'Association Syndicale Libre du Hameau de la Nouette a prononcé sa dissolution le 5 avril 2019 en validant le principe du versement à la collectivité du solde des comptes qui s'élève à 2 769,32 euros en avril 2019.
Le Conseil Municipal accepte le don et remercie l'ASL pour ce geste.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Le Conseil Municipal augmente de 800 euros les crédits affectés à l'opération d'investissement *"Mairie"*.

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE 2019, BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le Conseil Municipal vote une subvention de fonctionnement de 400 euros nécessaire à l'équilibre des comptes de ce budget.

SUBVENTION 2019 - CCAS

Le Conseil Municipal vote une subvention de fonctionnement de 1 400 euros nécessaire pour équilibrer ce budget.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La collectivité a renouvelé la convention de partenariat avec Polenniz aussi une subvention de 400 euros est allouée à la prise en charge des interventions de destructions des nids de frelons.

MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE LA RUE TRAVERSIÈRE : AVENANT LOT N° 7

Le Conseil Municipal approuve la passation d'un avenant au lot peinture d'un montant de 541,37 euros en moins-value suite à des modifications de surface.

MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE LA RUE TRAVERSIÈRE, AVENANT AU LOT N° 8 ÉLECTRICITÉ

Le Conseil Municipal approuve la passation d'un avenant au lot électricité d'un montant de 943,47 euros en moins-value suite à des travaux non réalisés.

PERSONNEL COMMUNAL, ACTUALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

Le Conseil Municipal valide l'engagement de la démarche de renouvellement du document unique recensant l'ensemble des risques professionnels identifiés au sein des services communaux avec un accompagnement du CDG. La mission s'élève à 1 680 euros.

PERSONNEL COMMUNAL, TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal valide la création d'un emploi d'adjoint d'animation au 01/01/2020 avec une durée hebdomadaire de service de 28h30 min dans le cadre de la pérennisation d'un emploi existant.

PERSONNEL COMMUNAL, PRIME ANNUELLE

Le Conseil Municipal étant les bénéficiaires à la prime annuelle aux agents en Contrats à Durée Déterminée.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2018 établi par les services de la communauté de communes.

SUBVENTION AU FOOTBALL CLUB FC LE GAVRE ET LA CHEVALLERAIS

Le Conseil Municipal vote une subvention de 1 250 euros au club issu de la fusion entre le club de La Chevallerais et le Club de Le Gâvre.

SÉANCE DU 10 DÉC. 2019

Absents excusés : MM Nathalie LANGLAIS, Nathalie MEILLOUIN, Fabienne DUPE (donne procuration à Jacky CLOUET)

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal accueille les représentants du Conseil Municipal des Enfants venus présentés le bilan de leur mandat.
Les membres du Conseil Municipal remercient les enfants pour leur implication au sein du CME.

RÉVISION DES LOYERS AU 01/01/2020

Le Conseil Municipal revalorise les loyers des locatifs communaux au 1er janvier 2020 selon l'évolution des indices règlementaires.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE, ÉTUDES GÉOTECHNIQUES - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Conseil Municipal retient l'offre de Fondasol pour un montant de 5 550 euros HT. Ces études visent à définir le contexte géotechnique et hydrologique du site afin de déterminer la faisabilité du projet au regard des contraintes géotechniques du site.

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES, CCRB

Le Conseil Municipal approuve le rapport présenté intégrant un transfert de charge de 187 000 euros à répartir entre les 4 communes adhérentes de la CCRB selon la clé de répartition suivante : 50% au potentiel fiscal, 50% au nombre d'habitants.
Pour La Chevallerais, le montant s'élève à 14 797 €.

DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS, COLLÈGE ÉLECTORAL "RÉGION DE BLAIN D'ATLANTIC'EAU"

Mme Elisabeth CRUAUD et M. LEBEAU Jean-Louis sont désignés pour représenter le Conseil Municipal.

ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉTÉ

Le Conseil Municipal valide à titre définitif la coupure de l'éclairage public du 15 juin au 15 août de chaque année

DEMANDE D'ACQUISITION DU CHEMIN D'EXPLOITATION N° 24 AU VILLAGE DE L'AULNAIE

Le Conseil Municipal autorise le lancement d'une enquête publique portant sur ce projet d'aliénation au propriétaire riverain.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018, CCRB

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport établi par les services de la CCRB. Celui-ci est en ligne sur le site internet de la mairie.

LUTTE CONTRE LES CORVIDÉS, PARTICICPATION 2020

Le Conseil Municipal valide la participation de 263,90 euros dans le cadre de la campagne 2020.

PROJET DE PARC ÉOLIEN AU CHALONGE

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu de la rencontre qui s'est déroulée le 28 novembre 2019 avec le prestataire VOLTALIA.
Le Conseil Municipal précise qu'une réunion publique va être organisée afin d'exposer ce projet aux habitants et notamment aux riverains.
Les études de faisabilité sont toujours en cours.
(*La réunion publique s'est déroulée le 30 janvier 2020*).

SÉANCE DU 20 JANVIER 2020

ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2020

Le Conseil Municipal valide le montant de l'attribution de compensation qui va être versée à compter du 1er janvier 2020 à la CCRB. Celle-ci s'élèvera à 21 050,77 euros.

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal valide les termes de cette convention de financement de ce service géré par la communauté de communes de la Région de Blain.
Le coût est évalué à 4 350 euros.

CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE, CDG

Le Conseil Municipal donne mandat au CDG pour réaliser cette consultation des assureurs couvant les obligations prévues par le statut de la fonction publique dans le cadre du renouvellement du contrat qui arrive à échéance le 31 décembre 2020.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

La situation financière de la commune a été présentée au conseil municipal qui prend acte de l'enveloppe disponible pour les projets 2020 qui est estimée à 354 000 €.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

- Parcelle ZL 309, 829 m², 3 rue Georges Courteline : Renonciation
- Parcelle ZH 204, 1 080 m², 6 rue du Sabotier : Renonciation
- Parcelles ZL 347 et 348, 1 256 m², 18 rue du Bourg Besnier : Renonciation
- Parcelles ZL 346, 1 197 m², 18 rue du Bourg Besnier : Renonciation
- Parcelle 0 477, 2 384 m², 19 Rue du Landreau : A Renonciation

DATES À RETENIR

CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 28 février 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les dimanche 15 mars et 22 mars prochains.

Pour pouvoir voter, il est recommandé de présenter sa carte électorale au moment du vote. Une carte perdue ne vous empêche cependant pas d'aller voter. Le jour du vote n'oubliez pas de vous munir votre carte d'identité car sa présentation est obligatoire

VOTE PAR PROCURATION

Le Vote par Procuration permet de se faire représenter le jour d'une élection par un électeur de son choix. Ces procurations peuvent être établies, au tribunal ou à la brigade de la gendarmerie du lieu de résidence (*gendarmerie de Nozay*) ou du lieu de travail. Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant. Une procuration peut être établit pour une durée déterminée (*durée maximale d'un an*).
Il n'est pas défini de date limite pour l'établissement d'une procuration, toutefois le défaut de réception du volet de procuration en mairie fait obstacle au vote...
N'attendez donc pas le dernier moment !!!

L'ÉLECTEUR QUI DONNE PROCURATION DOIT REMPLIR UN FORMULAIRE.

Il peut choisir :

- soit d'utiliser le formulaire disponible sur internet : il faut le remplir et l'imprimer, puis le remettre en personne à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal,
- soit de remplir à la main le formulaire papier disponible à la gendarmerie, à la police ou au tribunal.

A QUOI SERT UN CONSEIL MUNICIPAL ?

Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Il vote le budget, approuve le compte administratif. Il gère les services publics municipaux, décide des travaux, gère le patrimoine communal. Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations. Il peut former des commissions pouvant étudier les dossiers et formuler des avis.

Les personnes intéressées pour participer au dépouillement sont invitées à se faire connaître en mairie pour le 1er mars au plus tard. Merci.

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les vœux de la Municipalité se sont déroulés le 20 janvier dans le hall du théâtre en présence d'un auditoire venu nombreux.

Ces voeux sont les derniers en tant que Maire pour Elisabeth CRUAUD qui a choisi de ne pas se représenter lors des prochaines élections municipales.
Les associations, élus, et habitants présents ont salué son engagement au service de la commune depuis 25 ans dont 12 ans en qualité de Maire.
Une cérémonie au cours de laquelle Gérard DRENO, Président de la communauté de communes de la région de Blain, a pu lui exprimer ses remerciements pour son engagement au sein de la communauté de communes.
Dans quelques semaines, après les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, elle raccrochera définitivement l'écharpe.
Les jeunes du Conseil Municipal des enfants ont remis un bouquet à Elisabeth CRUAUD pour la remercier pour toute son action et sa grande disponibilité au service des habitants durant ces années.
La cérémonie a également été marquée par la remise d'une médaille d'honneur à Pascal GASCOIN agent technique depuis 31 ans et qui va faire valoir ses droits à la retraite dans quelques mois.

ATTENTION : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

A partir du lundi 2 mars 2020, l'accueil de la mairie et l'agence postale seront ouverts au public le lundi matin et fermés le jeudi après-midi.

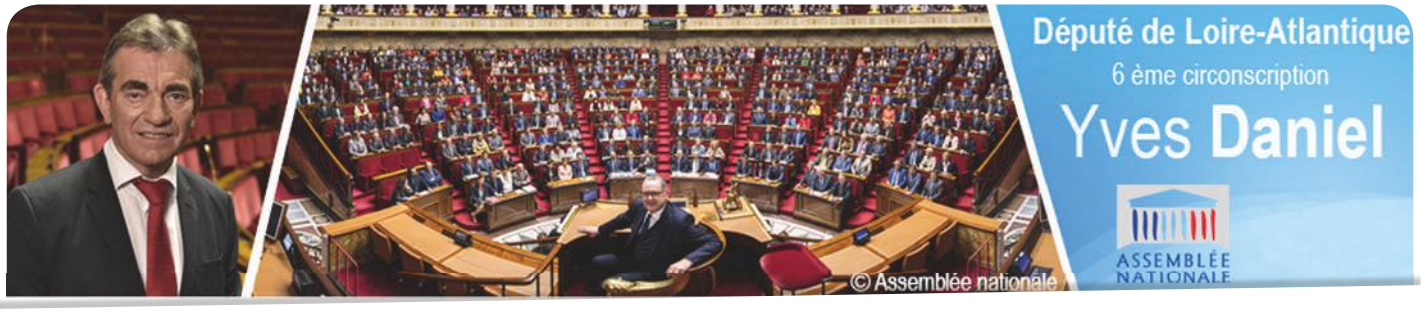

ÊTRE CONSCIENT DES ENJEUX SANS CRAINDRE L'AVENIR

Nos communes rurales sont attractives et attirent chaque année de nouveaux habitants, pour des raisons économiques mais aussi pour rechercher un meilleur cadre de vie, plus apaisant et proche de la nature. Malgré les bonnes conditions d'accueil et les nouvelles technologies, il ne faut pas nier les difficultés quotidiennes que peuvent connaître nos habitants. Nous pouvons citer par exemple les mobilités, l'accès au logement ou à la santé… L'année que nous venons de vivre a démontré l'impérieuse nécessité de répondre à ces enjeux. C'est ensemble que nous pouvons trouver des solutions !

Les citoyens ont pu exprimer sous différentes formes leurs attentes, particulièrement lors des 3 cérémonies de vœux du député. De la même manière, les élus ont pu évoquer, lors de la venue du ministre Marc FESNEAU à Nozay, leur désarroi face aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction et leur engagement quotidien. Les questions posées ont montré combien la confiance était nécessaire et attendue de la part des citoyens et des élus.

Si chaque citoyen a besoin de reconnaissance et de respect dans ses attentes, la majorité des réponses ne peut être que collective. C'est le sens des décisions prises par le Président de la République en décembre 2018 visant à améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens (*augmentation de la prime d'activité, exonération fiscale des heures supplémentaires, prime de fin d'année défiscalisée, hausse de la CSG annulée pour les petites retraites…*).
C'est le sens également, par exemple, du projet de loi relative à la lutte contre le gaspillage pour préserver notre capital planète en nous permettant de mieux utiliser nos ressources dans nos façons de produire et de consommer…

Je suis conscient que toutes ces décisions ne peuvent résoudre à elles-seules, immédiatement, toutes les difficultés et erreurs accumulées depuis des décennies. De nouvelles réponses sont en cours comme la mise en œuvre de la loi *"Santé"* qui doit remettre le patient au coeur du système et garantir l'accès aux soins, la loi *"Engagement & Proximité"* qui permettra de mieux reconnaître la fonction d'élu local et ainsi lutter contre la fracture territoriale ou encore la réforme des retraites pour garantir un système universel. Cette réforme très attendue suscite de nombreuses interrogations, voire des inquiétudes. Il est de notre responsabilité de l'aborder sans tabou.

Bon sens, équité, justice et solidarité dans la poursuite des réformes ne peuvent que contribuer à insuffler une vision positive de notre avenir commun, pour les jeunes, les plus fragiles, les seniors et les actifs.

C'est conscient des difficultés mais convaincu de nos capacités communes à relever ces défis que je continuerai à oeuvrer, en 2020, avec ma suppléante, avec mes collaboratrices, et plus que jamais avec vous, en restant à votre écoute pour défendre notre vivre-ensemble et l'avenir de notre pays.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2020.

Yves Daniel, *député de Loire-Atlantique 6ème circonscription.*

ATLANTIC'EAU, VOTRE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Atlantic'eau est le service public d'eau potable sur 159 communes de Loire-Atlantique, 2 communes de Vendée et 1 commune du Maine-et-Loire.

Ce syndicat de taille départementale est sous la responsabilité d'élus locaux qui fixent notamment le tarif de vente de l'eau et programment les investissements. Entre 2020 et 2025, 147 millions d'euros seront investis dans l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations, ainsi que pour la rénovation des réservoirs et des usines d'eau potable.

Présentation d'Atlantic'eau en vidéo :

https://vimeo.com/320243806

TARIFICATION

Le même tarif de vente d'eau est appliqué à l'ensemble des abonnés du territoire.

Pour connaître le prix de l'eau actuel :

www.atlantic-eau.fr/le-prix-de-leau

QUALITÉ DE L'EAU

Les contrôles, effectués par l'Agence régionale de Santé (*ARS*) et les exploitants, sont fréquents. Chaque année, l'ARS effectue ainsi près de 2300 prélèvements.

Vous souhaitez savoir d'où vient l'eau que vous consommez et consulter les rapports d'analyse concernant la qualité de l'eau ?

Retrouvez les données spécifiques sur votre commune :

atlantic-eau.fr/leau-dans-votre-commune

VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Emménager ou quitter son logement, demander un raccordement, régler sa facture… Propriétaire ou locataire, découvrez quelles sont les démarches à effectuer sur :

www.atlantic-eau.fr

JOINDRE SON SERVICE CLIENT

Atlantic'eau a délégué à 2 sociétés privées (Saur et Veolia) l'exploitation de son réseau et l'ensemble de la relation client.

Contactez le service client sur votre territoire via le site :

www.atlantic-eau.fr
/contactez-votre-service-client

ou par téléphone :

SAUR *02 44 68 20 00*

MAÎTRISER SA CONSOMMATION : LES ÉCO-GESTES

Retrouvez des conseils sur :

www.atlantic-eau.fr
/eco-gestes-maitriser-sa-conso

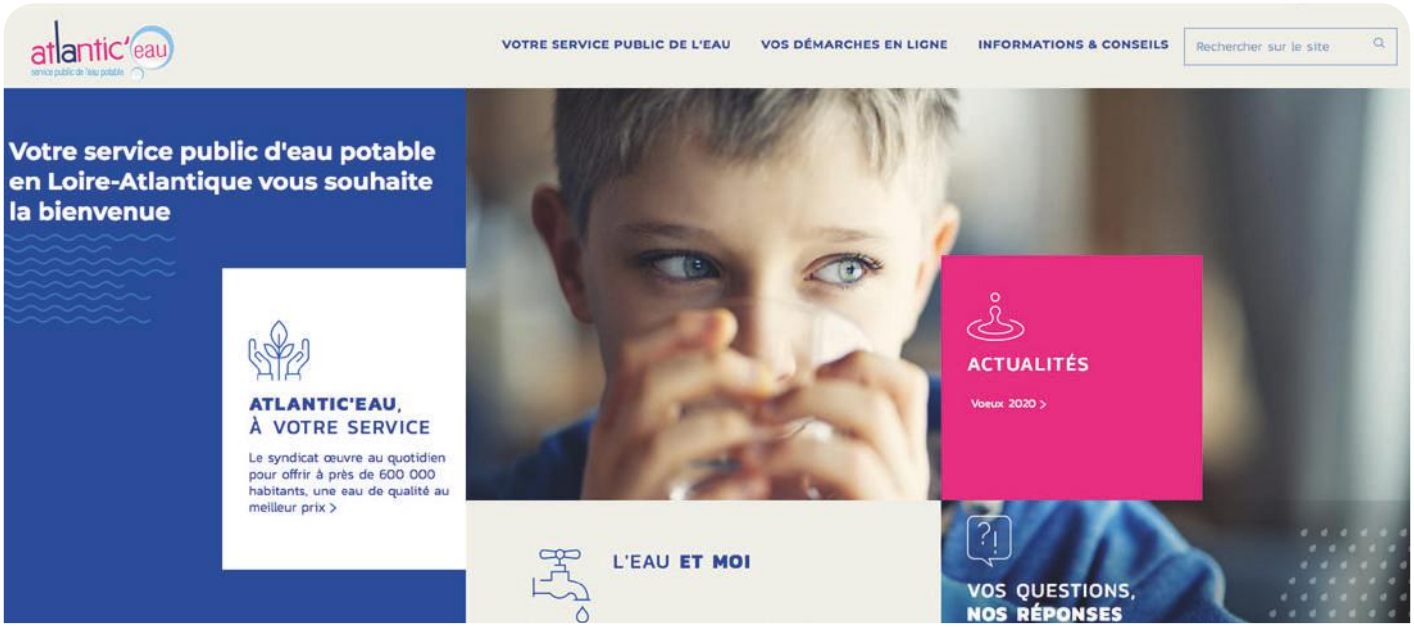

PLONGEZ AU COEUR DU NOUVEAU SITE INTERNET D'ATLANTIC'EAU

Atlantic'eau a délégué à 2 sociétés privées (*Saur et Veolia*) l'exploitation de son réseau et l'ensemble de la relation client.

De la source au robinet, Atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable.

Atlantic'eau met à votre disposition un nouveau site internet pour :

- Faciliter toutes vos démarches via l'Espace Client (*emménager ou quitter votre logement, régler votre facture…*)
- Vous informer sur l'eau potable (*prix de l'eau, qualité de l'eau…*)
- Vous conseiller sur la maîtrise de votre consommation (*écogestes*)

Rendez-vous sur :

www.atlantic-eau.fr

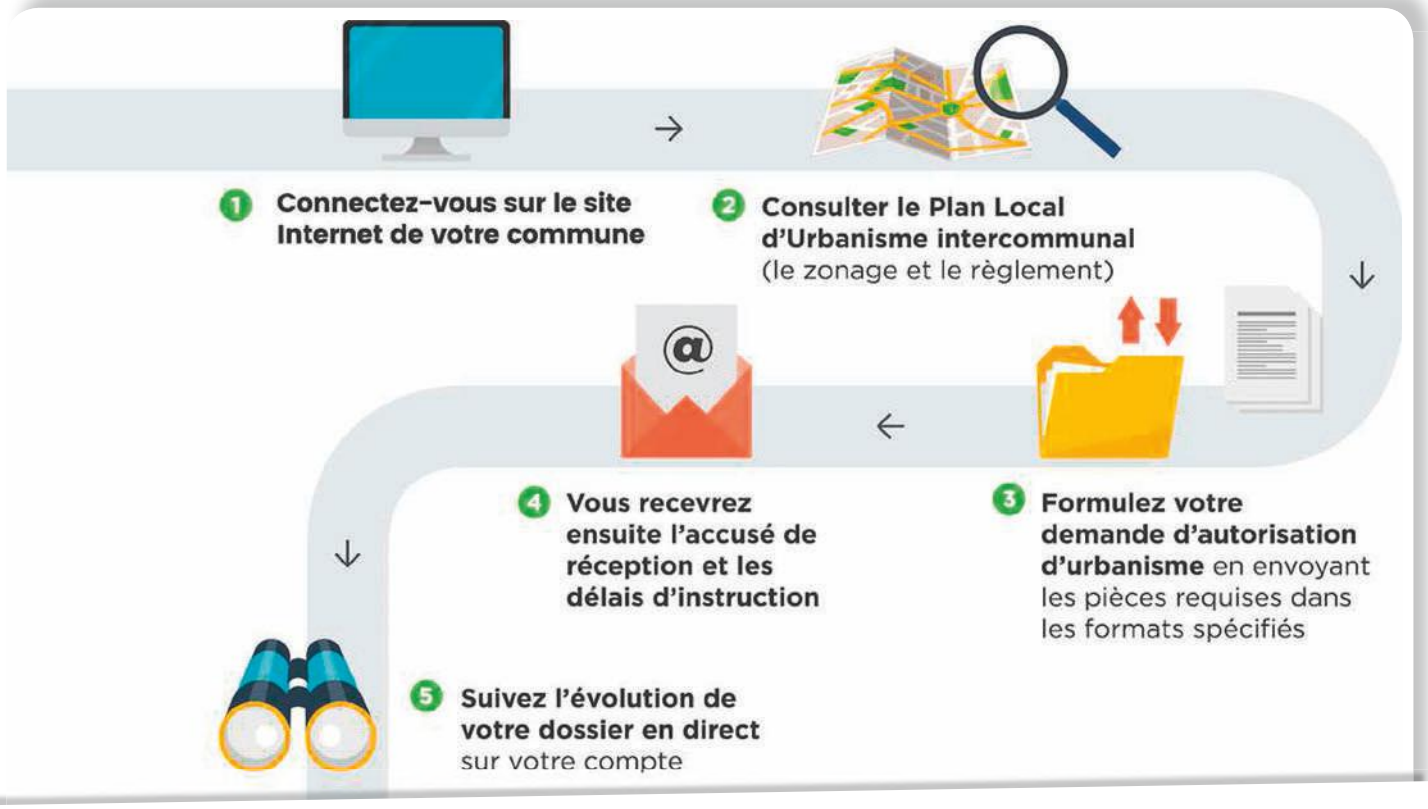

ACTES D'URBANISME : FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE !

Qu'il s'agisse d'une demande de certificat d'urbanisme de simple information ou opérationnel, d'une déclaration préalable, ou d'un permis de démolir, si vous le souhaitez, vous n'aurez plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier à partir du 1er janvier 2020.

Ces 3 demandes d'urbanisme pourront désormais être transmises à la mairie sous forme numérique via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (*GNAU*).

Ce dispositif de dématérialisation est ouvert aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme : notaires, géomètres, architectes, maître d'œuvre... Les demandes se font en ligne sur un portail dédié. Le dépôt est sécurisé et chaque demandeur dispose d'un espace personnel de suivi de ses dossiers.

Le portail permet de consulter le zonage et les règles du Plan Local d'Urbanisme, de formuler une demande d'autorisation, et de télécharger les pièces justificatives. Chaque envoi génère un accusé réception et une mise à jour de l'évolution du dossier. **Le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer ! Il n'a plus à en faire des copies papier supplémentaires et peut suivre l'instruction en temps réel. De plus, il peut consulter l'ensemble de ses demandes archivées.**

À noter que pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer les demandes directement au service urbanisme des mairies ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

Attention, ce dispositif n'est pas ouvert dans un premier temps aux permis de construire et permis d'aménager, il sera progressivement généralisé.

Pour accéder au service :

www.pays-de-blain.com
/actualites/actes-durbanisme-faites-vos-demandes-en-ligne

gnau9.operis.fr
/erdregesvres/gnau/?Ref=BLAIN

Infos pratiques :
service urbanisme *02 40 79 10 12*

www.lachevallerais.fr

LA LOI :

cette procédure de dématérialisation est la traduction des dispositions législatives et réglementaires issues du Code des relations entre le public et l'administration et, notamment, sa partie relative aux droits des usagers de saisir l'administration par voie électronique. Dispositions précisées par la loi ELAN qui fixe au 1er janvier 2022 la dématérialisation totale de l'instruction des actes d'urbanisme.

PERMIS DE CONSTRUIRE du 1/10/2019 au 31/12/2019

N° PC	DATE DÉPÔT	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	SURFACE (M²)	DESTINATION
044 221 19 B1012	07/10/2019	SCEA DE KER MARIA	*Lande du Moulin Neuf*	648	Construction d'un hangar et panneaux photovoltaïques

CERTIFICAT D'URBANISME OPÉRATIONNEL du 1/10/2019 au 31/12/2019

N° CUb	DATE DÉPÔT	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	DESTINATION
44221 19 B4053	07/10/201	CLEMENT Fabienne	*1 rue de la Bégaudais*	Construction d'une maison d'habitation

DÉCLARATION PRÉALABLE du 1/10/2019 au 31/12/2019

N° DP	DATE ARRÊTÉ	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	SURFACE (M²)	DESTINATION
044 221 19 B2022	17/10/2019	DUVAL Philippe	*1 rue du Sabotier*	30,90	Fermeture d'un carport
044 221 19 B2025	21/10/2019	BOUCARD Nicolas	*La Hervotière*		Création d'une serre de spiruline et installation d'un mobilhomme
044 221 19 B2027	15/10/2019	COIFFE Christophe	*2 allée Sacha Guitry*	30	Construction d'un garage
044 221 19 B2028	15/10/2019	TEIXIERA BARREIRO Joaquim	*7 rue du Landreau*		Portail et mur attenant à la maison
044 221 19 B2029	21/10/2019	COCHET Christophe	*7 rue du Maréchal Ferrant*		Pergola
044 221 19 B 2030	21/10/2019	DURAND Martial	*3 rue du Landreau*		Abri bois
044 221 19 B 2031	18/11/2019	BOISRIVAUD Quentin	*Le Domaine*	8,70	Surélévation maison existante avec modification d'ouvertures et pose de châssis de toit
044 221 19 B2033	25/11/2019	SALMON Ronan	*14 rue Molière*	15	Abri vélo
044 221 19 B2034	25/11/2019	COLAS Mélissa et MURAILLE Nicoles	*17 BIS rue du Bourg Besnier*	20,85	Véranda
044 221 19 B 2035	18/11/2019	BREHANT Yves	*2 rue du Sabotier*		Création de 2 fenêtres de toit
044 221 19 B2036	31/12/2019	SCI KELOIR - M. ROBIN	*17 rue du Pont*		Rhéabilitation d'un logement en 2 locations
044 221 19 B 2037	20/12/2019	LE HOUEROU FRENTZEL Marie-Pierre	*3 rue de la Nouette*		Carport

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE BLAIN

Après l'aménagement de la rue du Calvaire en 2019, les travaux d'aménagement de la rue de Blain vont être réalisés en 2020. Ces travaux concernent la zone située entre le carrefour avec la rue de la Grigonnais et la sortie de l'agglomération.

Une liaison douce piétonne va être créée rue de Blain en continuité avec la liaison piétonne de la rue de Calvaire.
Un plateau surélevé sera créé au niveau du carrefour avec la rue de la Prinze et la rue de la Bégaudais afin de le sécuriser. Chaque riverain sera informé par courrier de la date de démarrage des travaux et de leur organisation. Le plan de déviation sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Les travaux d'aménagement de la rue de Blain s'élèvent à 78 000 euros HT. Retrouvez ci-dessous le schéma des aménagements proposés.
Pour ces travaux la commune a bénéficié de subventions de l'Etat et du Conseil Régional au travers du contrat territorial régional géré au niveau intercommunal.

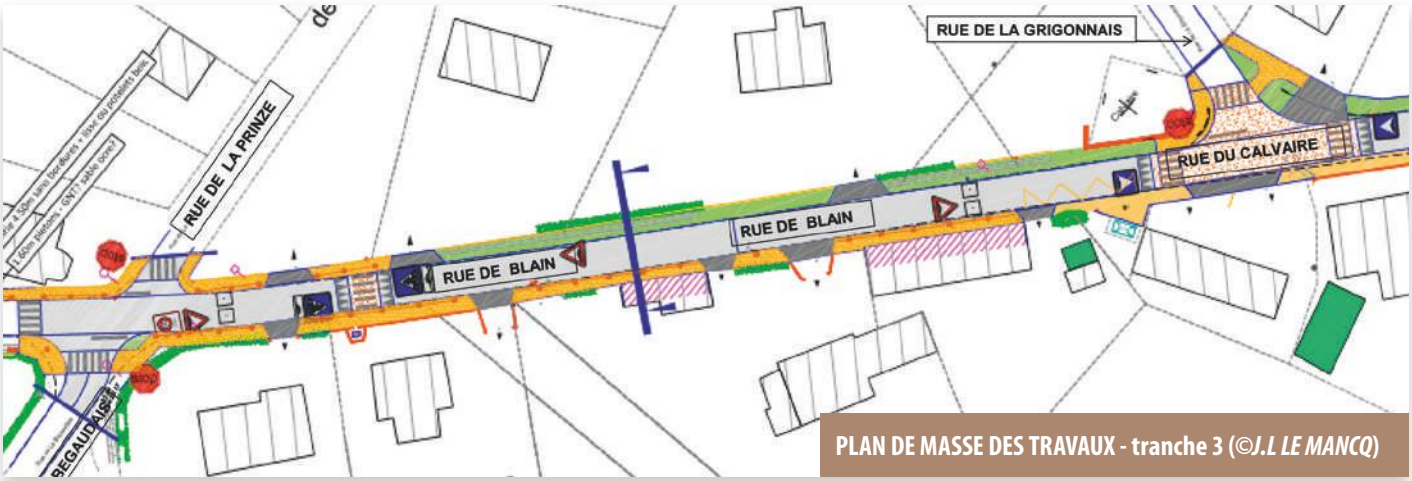

PLAN DE MASSE DES TRAVAUX - tranche 3 (©*J.L LE MANCQ*)

PLAN DE MASSE DES TRAVAUX - tranche 4 (©*J.L LE MANCQ*)

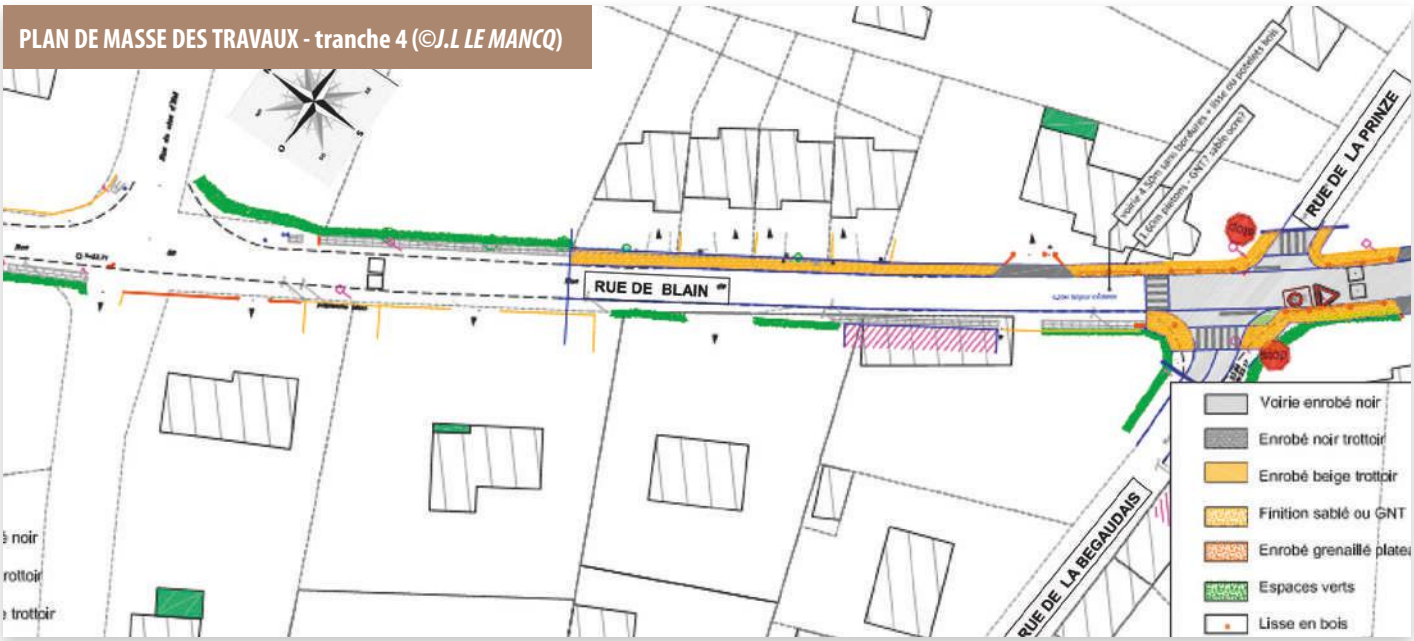

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE CURE

Les travaux de réhabilitation des logements de l'ancienne Cure sont bien avancés. La façade de l'ancien Presbytère a également fait l'objet d'un rafraichissement.

Ce sont ainsi 4 logements qui vont être rénovés : 1 type 1, 2 type 2, 1 type 3 sur 2 niveaux dont les loyers sont fixés comme suit :

Surface habitable	m²	Loyer
T1	27,75	162,77 €
T2	39,65	227,47 €
T2	34,50	198,91 €
T3	50,50	305,94 €

Les logements seront disponibles à la location à partir de mars 2020.

QU'EST-CE QUE LE LOGEMENT SOCIAL ?

Un logement social est destiné, à aider des personnes à revenus modestes qui rencontreraient des difficultés à se loger sur le marché immobilier privé. Les loyers sont déterminés en fonction des ressources. Ces logements ouvrent droit au bénéfice de l'Aide Personnalisé au Logement et aux aides aux logements de la CAF.

Les appartements sont proposés en priorité aux habitants de La Chevallerais souhaitant changer de logements. Si vous êtes intéressés merci de prendre contact avec la mairie qui vous indiquera la liste des pièces à fournir.
Une commission spécifique procédera à l'attribution des logements à laquelle des membres du CCAS participeront.

SERVICES À L'ENFANCE, NOUVEAU SERVICE

En 2019 la commune a fait évoluer le logiciel de gestion des services à l'enfance. Dans la continuité de ce changement la commune va mettre en place prochainement un « PORTAIL FAMILLE » destiné aux parents.

Ce portail va vous permettre de réaliser toutes vos démarches administratives en lien avec les services à l'enfance gérés par la commune (*restauration scolaire, accueil de loisirs, accueil périscolaire*). L'utilisation de cet outil se fait directement sur internet.

- Sur cette plateforme numérique, vous avez la possibilité de gérer, de chez vous :
  - vos données personnelles
  - les inscriptions ou désinscriptions de vos enfants aux différents services
  - la transmission de messages via la messagerie de votre compte
- Vous aurez accès aux plannings de réservation pour chacun de vos enfants. Le logiciel vous renseignera sur le statut de chaque demande.

- Vous aurez également la possibilité de consulter vos factures.
- Sur ce nouveau portail vous aurez aussi accès au programme des activités de l'ALSH, aux menus du restaurant scolaire, aux règlements intérieurs des différents services.

Ce service sera ouvert au mois de juin 2020 pour les inscriptions aux services à l'enfance concernant la rentrée scolaire 2020. Les modalités pratiques d'accès au portail vous seront transmises en avril/mai par le biais des écoles et du site internet de la commune.

NOUVELLES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Le mandat des premiers jeunes élus du Conseil Municipal des enfants arrive bientôt à son terme.

A l'occasion de l'année scolaire 2019-2020, la municipalité de La Chevallerais propose aux enfants de nouvelles élections du Conseil Municipal des Enfants de notre commune.
Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour prendre une part active dans la vie de la commune, parce que la démocratie s'apprend dès le plus jeune âge, parce que nous considérons les enfants comme des citoyens à part entière, porteurs du changement de demain, nous souhaitons les impliquer dans l'action citoyenne afin qu'ils s'interrogent et qu'ils questionnent les plus *"grands"*, parce qu'ils seront les acteurs et décideurs de demain, la municipalité avait souhaité mettre en place ce Conseil Municipal des Enfants.

Le Conseil Municipal des Enfants est une initiative qui va dans le sens de l'apprentissage de la citoyenneté et des responsabilités civiques.
C'est une instance consultative active qui permet de former, aux côtés et en accord avec les parents et enseignants, de jeunes citoyens responsables, tolérants et ouverts. En créant un CME, la commune de La Chevallerais, a permis à vos enfants de vivre un apprentissage unique en les confrontant à la prise de décision et aux choix, au respect des autres et de leurs idées, aux règles et au fonctionnement du service public et à l'investissement que représente le suivi d'un projet.

Cette expérience sera donc reconduite sur notre commune pour la seconde fois.
A l'issue d'une période d'information et d'actions pédagogiques notamment pour aider les élèves à comprendre les enjeux, l'organisation d'une élection et le rôle des conseillers municipaux, les jeunes conseillers (*garçons et filles à parité*) seront élus lors d'un scrutin organisé au sein de la mairie.

Ces élections auront lieu le samedi 8 février 2020 et permettront à 14 élèves, issus des classes de CE2, CM1 et de CM2 des 2 établissements scolaires ou des élèves scolarisés sur notre commune d'être élus.

Les jeunes candidats pourront déposer leur candidature jusqu'au 13 décembre 2019. D'ici cette date, les élèves seront sensibilisés au missions du conseil municipal des enfants et seront accompagnés dans leurs démarches de candidature.

Ce Conseil Municipal permettra aux nouveaux jeunes élus, d'une part, d'agir, être acteur et représenter leurs camarades et d'autre part, de découvrir, apprendre et prendre part aux réflexions et aux projets municipaux qui concernent la jeunesse et l'avenir de leur commune.

Parents, citoyens et associations peuvent participer au fonctionnement de ce projet. Vous souhaitez en savoir plus ou si vous êtes intéressés pour participer au projet, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du comité de pilotage par mail :

mairie@lachevallerais.fr

Comité de pilotage du CME :
(sous la responsabilité du Maire de la commune)

- Les élus municipaux de la commission Enfance : Fabienne DUPE, Céline SALMON, Nathalie MELLOUIN, Dany RENVOIZE, Catherine ALO, Stéphane GASNIER, Aurélien DOUCHIN.
- Enseignants des écoles Saint Aubin et Ecol'eau.

ACCUEIL DE LOISIRS, ALSH LES PARPALOUS

Depuis la rentrée nous avons le plaisir d'accueillir un très grand nombre d'enfants de la Chevallerais et des communes avoisinantes.

En effet les majorités des mercredis sont complets et les vacances de la toussaint ont été également un réel succès.

Nous avons abordé les thèmes des émotions, des indiens d'Amérique, Halloween ou encore des préparatifs de Noël et nous entamons cette nouvelle année avec la Gourmandise. D'ailleurs nous en profitons pour remercier l'association "*Bettes comme choux* "pour nous avoir aidés à confection un repas avec les enfants et de nous avoir fourni l'ensemble des produits nécessaire à la préparation. Un film a été réalisé et est disponible sur la page Facebook de l'association.

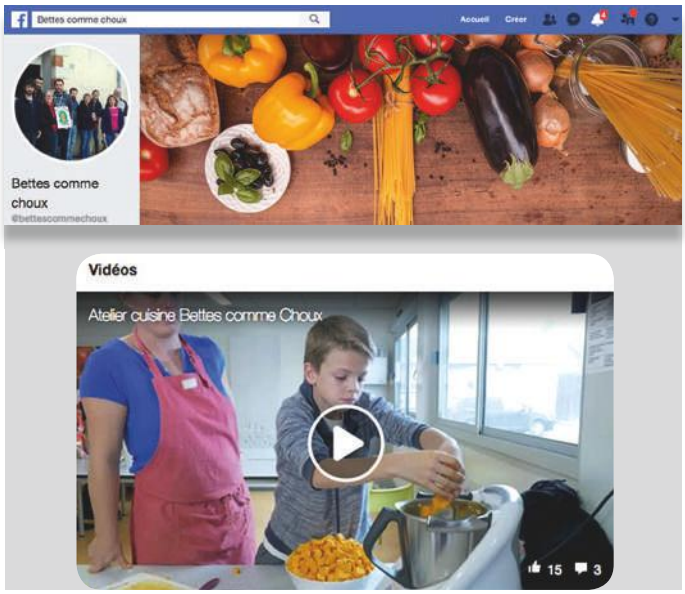

L'ensemble de l'équipe (*Sandrine, Laëtitia, Marie, Maïlys, Laurie, Léna et Brendan*) est impatient de vous retrouver au centre de loisirs et nous vous rappelons que tous les renseignements nécessaires aux inscriptions (*règle intérieur, fiche d'inscription, planning d'activités*) sont disponibles sur le site de la mairie et que celles-ci se font également en mairie.

www.lachevallerais.fr/alsh

Aussi afin de répondre aux besoins de chacun et de faciliter l'organisation et le bon fonctionnement du centre merci de bien respecter les délais d'inscription et ou d'annulation.

INSCRIPTIONS VACANCES D'ÉTÉ 2020

Les Inscriptions pour le centre de loisirs et les mini-camps de l'été 2020 se feront lors de 2 permanences qui auront lieu au centre de loisirs en présence de l'équipe d'animation :

- le samedi 30 mai 2020 de 9h à 12h :
- le mercredi 10 juin 2020 de 17h à 19h :

Aucune inscription réceptionnée à l'accueil de la mairie avant le jeudi 18 juin 2020 ne sera pris en compte !!!

Selon les places restantes, des inscriptions seront possible à l'accueil de la mairie entre le 18 et 29 juin 2020 AU PLUS TARD (*les permanences étant à privilégier*). Les dossiers complets seront pris en compte dans l'ordre d'arrivée et selon les places disponibles.

LA VIE À L'ÉCOL'EAU

LA SEMAINE DE LA MATERNELLE:

Au mois de novembre il y a eu la semaine de la maternelle. Pendant une semaine les parents étaient invités pour venir dans les classes pour participer à des ateliers organisés en début de matinée.

Voici les différents ateliers organisés:

- des plantations: les enfants ont planté des bulbes de tulipes, de jonquilles mais aussi de muscaris.
- de la peinture: les enfants ont réalisé l'empreinte de leurs mains à la peinture et avec toutes les empreintes, ils ont créé un arc-en-ciel.
- des jeux de société
- la lecture d'un album qui s'appelle Les contes silencieux. Il n'y a pas de texte dans ce livre, les enfants devaient identifier les contes grâce aux illustrations.

MARCHÉ DE NOËL:

A la fin du mois de novembre, l'Amicale Laïque a organisé le marché de Noël. Tous les élèves de l'école ont participé à des ateliers cuisine afin de préparer des biscuits. Des parents d'élèves sont venus prêter main forte aux enfants et aux enseignantes. Pendant quelques jours, une bonne odeur de chocolat et de vanille a flotté dans l'école. Les enfants ont réalisé des biscuits au chocolat, à la cannelle, des demi-lunes à la noisette, des étoiles à la vanille, des pains d'épices, des sablés au citron, des cookies, des mendiants au chocolat, etc.

LES PROJETS:

- L'initiation au chant choral entamée les années précédentes est poursuivie. Cette activité se fait en partenariat avec l'association Musique et Danse pour les classes CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1 et sera menée par Pascal Pornet à partir de mars 2020. La thématique des chants portera sur l'éducation à l'environnement.
- La gendarmerie de Nozay interviendra dans l'école pour lancer puis clôturer un travail de sensibilisation à la sécurité des piétons pour les CE2 et aux dangers d'internet pour les CM2.
- Les classes de CE2- CM1 et CM2 vont mener un projet de classe de découvertes. Ils vont effectuer un séjour de 5 jours, du 25 au 29 mai 2020 à Piriac-sur-Mer dans un centre de la ligue de l'enseignement. Ce séjour sera axé sur le thème de la voile et du développement durable.

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2020 :

Avant toute inscription, merci de vous présenter dans un 1er temps en mairie afin d'obtenir une fiche de pré-inscription.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, en maternelle ou en primaire, à l'Ecol'eau (*enfant né en 2017 pour l'inscription en PS, en 2018 pour l'inscription en TPS*), merci de prendre contact avec la directrice, Maïlys TOUGAIT.
Possibilités de rdv le soir après 16h45 et le lundi.

02 40 79 68 49

Une matinée portes ouvertes est organisée le samedi 16 mai 2020, de 10h à 12h.

ÉCOLE SAINT-AUBIN

OPÉRATION JUS DE POMMES

L'opération "*jus de pommes*" organisée par les parents d'élèves le 9 novembre a remporté un grand succès. Les 1700 tonnes de pommes pressées par le pressoir mobile mouvipress, ont permis la fabrication de 394 pouch'up de 3 litres. La vente a permis de récolter un bénéfice de 850 euros pour financer le voyage à Belle île des CE2, CM1 et CM2.
Une belle mobilisation pour un beau projet.

VISITE DU MUSÉE ITINÉRANT

Jeudi 12 décembre 2019, les élèves de CE2 et de CM ont été invités, par le pôle culture de la communauté de communes de Blain, à visiter le MUMO qui s'était arrêté à St Emilien de Blain. Il s'agit d'un musée itinérant d'art contemporain, destiné à aller directement à la rencontre des enfants.

Durant la matinée, les élèves ont découvert des œuvres contemporaines dans ce camion si particulier. Ils ont pu exprimer leurs émotions sur ses oeuvres et découvrir les objectifs de certains artistes. Les élèves ont également réalisé une activité artistique avec un animateur autour des œuvres présentes dans le MUMO.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le 5 décembre 2019, toutes les salles de classe se sont transformées en ateliers de fabrication pour préparer le traditionnel marché de Noël. Accompagnés de quelques parents, tous les lutins de l'école ont fabriqué des bouillottes sèches, des suspensions de Noël, des bougeoirs, des crackers ou encore du thé de Noël…qui ont été vendus lors du marché de Noël du 13 décembre.

La pluie n'a pas empêché les visiteurs de se déplacer. Chaque convive a pu acheter les objets fabriqués par les enfants et se restaurer aux différents stands tenus par les parents.

Cette soirée a été animée par un spectacle choral présenté par les enfants, sur le thème des régions de France. Le Père Noël est également venu apporter des cadeaux pour le plus grand bonheur des enfants.

Une belle de soirée de fête et de partage.

EN ROUTE VERS ST AUBIN !!!

Venez nombreux découvrir les chemins et sentiers de la Chevallerais, **le dimanche 8 mars 2020.**

L'école Saint-Aubin organise **une marche** au profit du voyage scolaire des élèves du CE2 au CM2 à Belle-Ile.

Elle débutera **dès 8h30 au départ de l'école**,
et 3 circuits seront proposés : 6kms, 12kms, 15kms.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte munis d'un gilet jaune, qui en aura la responsabilité sur tout le parcours.

On vous attend !!!

Adulte : 4 euros **Enfant : 2 euros**

PÉTANQUE CHEVALLERAISIENNE

Rectificatif :
la pétanque chevalleraisienne a bien été créée en sous-préfecture de Chateaubriant le 3 février 1984 par M. Guilloto Guy et non M. MAILLARD René, la pétanque s'en excuse auprès de son créateur.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs ! (*masculins, féminins et jeunes*)
Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :
M. René GARNEAU *06 60 73 67 74*

L'association organise 4 concours de licenciés pour l'année 2020 :

- Le samedi 8 février 2020 en doublette à 14h30
- le samedi 21 mars 2020 qualificatifs triplette à 14h
- le lundi 1er juin 2020 en doublette à 14h30
- le dimanche 13 septembre 2020
  Championnat des clubs de deuxième division à 14h30.

SECTION DANSE DE L'AMICALE LAÏQUE

Toujours porteuse de projets, Peggy (et ses élèves), multiplie les actions afin de dynamiser mais aussi communiquer sur la Section Danse.

La vente solidaire de chocolats de Noël a été fructueuse. Merci encore une fois à toutes les personnes qui ont soutenu la Section Danse en achetant des gourmandises ! Les bénéfices de cette action permettront de financer une partie du spectacle de fin d'année (*costumes, réservation de la salle, etc*).

Toujours fidèle à la noble cause du Téléthon, la Section Danse a réalisé, cette année, un clip vidéo dans une ambiance de Noël. Le succès était au rendez-vous, puisque près de 25 participants se sont mobilisés pour soutenir cet événement caritatif.
Pour voir et revoir la vidéo, consultez notre page Facebook :

/La Chevallerais danse

Vous y retrouverez toutes les infos et actions relatives à la Section.

Les idées fusent pour 2020. Le lancement de la prochaine opération débutera mi-février. Un indice ? De nombreux cadeaux à gagner. La suite prochainement !

SAVE THE DATE :
Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le Gala de fin d'année aura lieu le samedi 13 juin 2020 à la Salle des fêtes de Blain.
A bien noter dans vos agendas !

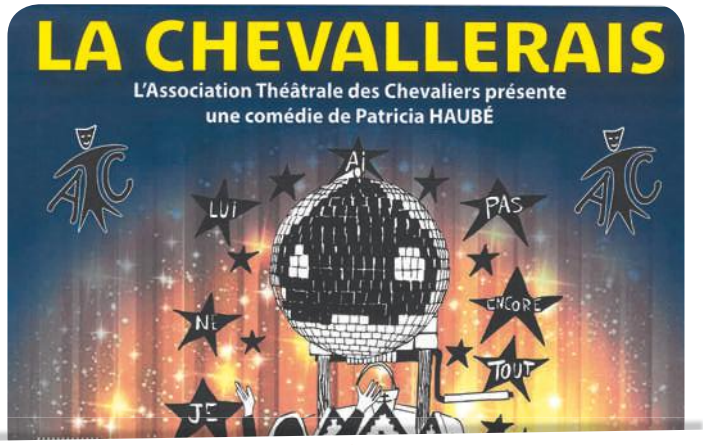

ASSOCIATION THÉÂTRALE

Comme chaque année, l'association théâtrale vous propose une nouvelle pièce (comédie de Boulevard).

La comédie que nous vous présentons pour 2020 est *"Je ne lui ai pas encore tout dit"* de Patricia HAUBE.

Comment financer une action humanitaire en Afrique, en tout bien tout honneur, sans en avoir le financement ? Faire un montage bancal : Produire et réaliser un film osé (très osé), pour faire de gros bénéfices reversés aux populations locales. Mais pour cela il faut du cash pour monter le film et Thérèse la maman, (très réservée et un peu mystique), semble peu accessible vu la teneur du film. Alors Alex fait appel à ses amies et amis. Interviennent des personnages non prévus dans le scénario. Une histoire qui veut ne pas se vouer à tous les saints !!

Séances

- Samedis 15, 22, 29 février et 7 mars à 20h30
- Dimanche 16 et 23 février, 1er et 8 mars à 14h30
- Vendredi 21 et 28 février et 6 mars à 20h30

N'oubliez pas de réserver vos places à partir du samedi 25 janvier de 9h30 à 12h salle de théâtre à la Chevallerais ainsi que le mercredi 29 janvier de 15h à 17h30.

Pour tous renseignements et réservations, téléphonez :
06 74 15 30 45 *atc44810@orange.fr*

AGENDA

FÉVRIER

SAMEDI 1ER, *9 H- 12 H*	RÉSERVATION PLACE THÉÂTRE	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	HALL THÉÂTRE
VENDREDI 7, *20 H*	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	DON DU SANG	BLAIN (*salle Henry Dunant*)
VENDREDI 7, *20 H 30*	REPAS SOUPE SECTION *"bette comme chou"*	AMICALE LAÏQUE	SALLE DES LOISIRS
SAMEDI 8, *14 H*	TRIPLETTE	PÉTANQUE	TERRAIN DE PÉTANQUE
VENDREDI 21 - 28, *20 H 30*	REPRÉSENTATION	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	THÉÂTRE
SAMEDI 15 - 22 - 29, *20 H 30*	REPRÉSENTATION	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	THÉÂTRE
MERCREDI 26, *16 H 30 - 19 H 30*	COLLECTE DE SANG	DON DU SANG	BOUVRON (*salle Horizinc*)
DIMANCHE 16 - 23, *14 H 30*	REPRÉSENTATION	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	THÉÂTRE

MARS

VENDREDI 6, *20 H 30*	REPRÉSENTATION	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	THÉÂTRE
SAMEDI 7, *20 H 30*	REPRÉSENTATION	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	THÉÂTRE
DIMANCHES 1ER & 8 MARS, *14 H 30*	REPRÉSENTATION	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	THÉÂTRE
SAM. 14 & DIM.15, *10 H 30 - 12 H 30*	RÉSERVATION REPAS ÉLECTION DES REINES	COMITÉ DES FÊTES	HALL THÉÂTRE
SAMEDI 21, *14 H*	QUALIFICATION TRIPLETTE	PÉTANQUE	TERRAIN DE PÉTANQUE
SAMEDI 28, *20 H*	ÉLECTION DES REINES	COMITÉ DES FÊTES	SALLE DES LOISIRS
MARDI 31, *16 H - 19 H*	COLLECTE DE SANG	ADBS DON DU SANG	BLAIN (*Salle des fêtes*)

AVRIL

VENDREDI 10, *20 H*	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	THÉÂTRE DES CHEVALIERS	THÉÂTRE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2019

21 Octobre 2019	BOISRIVAUD Liv	SAINT-HERBLAIN
4 Novembre 2019	THOMAS Clément	SAINT-HERBLAIN
13 novembre 2019	QUÉRARD Nolhan	SAINT-HERBLAIN

EN 2019 :

17 NAISSANCES

4 DÉCÈS (*dont 1 transcription*)

6 MARIAGES

Mairie de La Chevallerais. Crédit photos : Mairie, pixabay.fr., unsplash.com, Pays de Blain.
Charte graphique : Créa K.fé Impression : Imprimerie Castelbriantaise. Dépôt légal : janvier 2020. Tirage : 625 exemplaires. Imprimés sur papier recyclé.
Les associations et commerçants de La Chevallerais désirant communiquer peuvent envoyer leurs éléments à :
communication@lachevallerais.fr **avant le 30 avril 2020 pour une parution en juin 2020.**

LA CHEVALLERAIS

L'Association Théâtrale des Chevaliers présente
une comédie de Patricia HAUBÉ

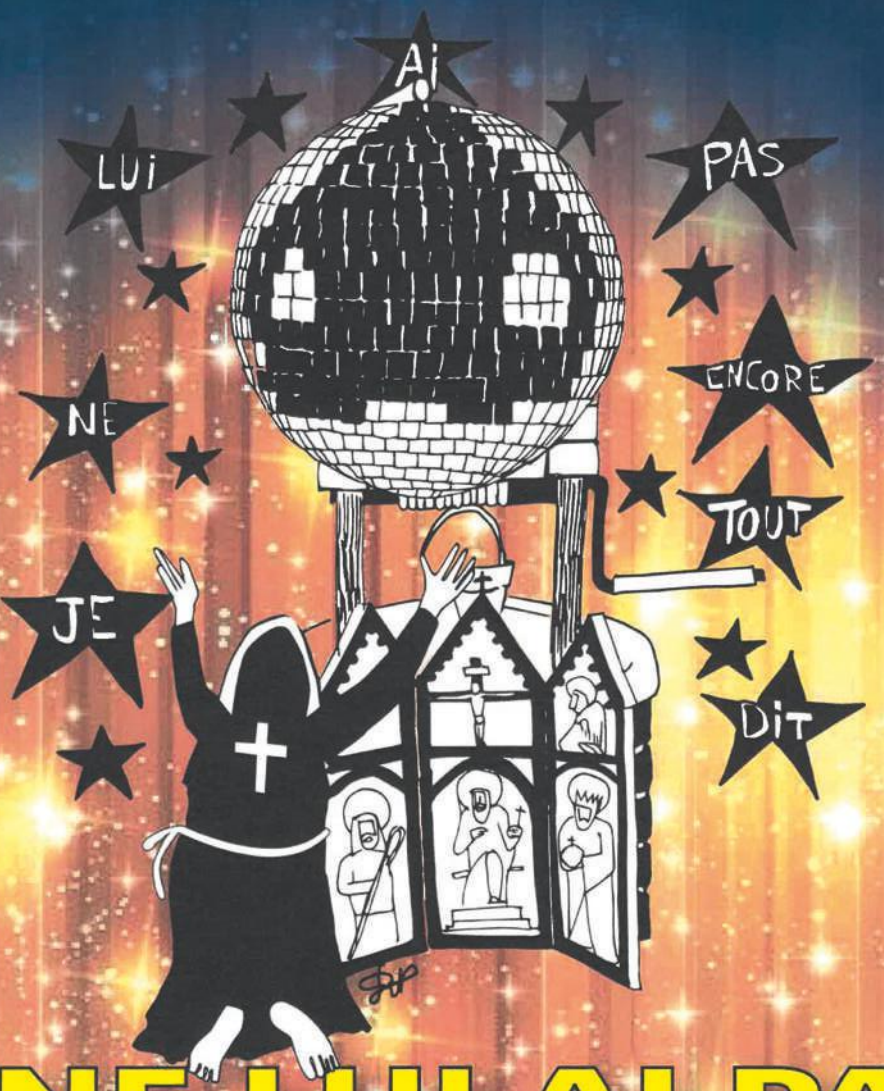

THEATRE 7€ ADULTE

THEATRE 3€ ENFANT Jusqu'à 12ans

JE NE LUI AI PAS ENCORE TOUT DIT...

Renseignements: 06 74 15 30 45

FEVRIER 2020

Samedi 15 : 20h30 - Dimanche 16 : 14h30
Vendredi 21 : 20h30 - Samedi 22 : 20h30 - Dimanche 23 : 14h30
Vendredi 28 : 20h30 - Samedi 29 : 20h30

MARS 2020

Dimanche 1er : 14h30
Vendredi 06 : 20h30 - Samedi 07 : 20h30 - Dimanche 08 : 14h30

Vente des billets à la Salle du Théâtre ou par téléphone les :

Samedi 25 Janvier de 9h30 à 12h00 - Mercredi 29 Janvier de 15h00 à 17h30 - Samedi 1er Février de 9h30 à 12h00

Réservation courriel : atc44810@orange.fr